

PLUS JAMAIS ÇÀ !

ASSOCIATION DES VICTIMES DU CAMP BOIRO

BP : 3020 - CONAKRY



Tél : +224 629 31 89 67/661 09 52 35

info.avcb@gmail.com

Réf : 27/AVCB/2019

Conakry, le 18 octobre 2019

Communiqué de Presse

Exécution sommaire de 70 cadres détenus dans les camps BOIRO sous la dictature sanglante de Sékou TOURE

L'AVCB se souvient du 18 octobre 1971, jour sombre dans l'histoire de notre pays. Ce jour-là, sept dizaines de détenus furent fusillés simultanément à Coyah au mont Kakoulima, à Kindia au mont Gangan et à Kankan dans les champs de tir du camp Soundjata KEITA. Ces victimes avaient été choisies pour satisfaire aux prédictions des marabouts de Sékou TOURE. En effet, selon Abdoulaye Portos DIALLO, dans son livre : « *La vérité du Ministre* », Sékou TOURE devait faire fusiller 70 Guinéens, nombre correspondant à l'âge du Président Ivoirien, Félix Houphouët Boigny, en 1971. Il était supposé né le 18 octobre 1905, mais en fait Houphouët ne donnait jamais sa date de naissance exacte. Le but de ce sacrifice de 70 cadres guinéens était que Sékou Touré survive au Président ivoirien : Ironie du sort, Sékou TOURE mourut le 26 mars 1984, bien avant Félix Houphouët-Boigny (mort le 7 décembre 1993).

L'AVCB n'oublie pas ces évènements tragiques et hautement significatifs pour la Guinée. Cette année, vu le contexte de tension que nous vivons, nous avons choisi le 18 octobre 2019 de publier un communiqué de presse en lieu et place d'une commémoration dans l'un des nombreux charniers répertoriés par notre association. Communiqué de presse qui sera une invite au gouvernement, aux acteurs politiques de l'opposition et à la société civile, d'aller à la table de négociation. C'est en discutant qu'on trouve des solutions aux crises les plus aiguës.

L'AVCB - dont les membres souffrent encore des multiples tueries de masse perpétrées dans les camps BOIRO - appelle à l'apaisement afin d'éviter à notre pays la répétition des tragédies connues sous Sékou TOURE, celles de 1985, 2006, 2007 sous le Général Lansana CONTE et celle du 28 septembre 2009 avec le Capitaine Moussa Dadis CAMARA.

Tous les conflits finissent autour d'une table de négociation. Nous exhortons donc les protagonistes de la présente crise à privilégier le dialogue, seul gage de paix. Cette paix, on ne l'obtiendra qu'en faisant de la vérité, la justice et la réconciliation notre crédo. Notre pays en a plus que besoin afin que notre slogan : « Plus Jamais Ça ! » trouve tout son sens.

Plus Jamais Ça !

À l'issue d'une enquête judiciaire de plus d'un an, Mohamed Touré, le fils de l'ancien dictateur Sékou Touré et sa femme ont été condamnés pour esclavagisme aux Etats-Unis à 7 ans de détention ferme et de trois ans de sursis. Au terme de leur peine, le couple sera expulsé des Etats-Unis.

Durant l'enquête, Andrée Touré, la mère de Mohamed Touré a déclaré que son fils est victime d'un complot. Comme durant leur règne, elle n'a bien entendu pas jugé utile d'étayer ses affirmations par le moindre fait. Au contraire elle cherche à nier la responsabilité de son fils. Pour les affidés du PDG, le complot est un réflexe politique et un mécanisme de défense pour justifier leurs agissements et leur échec cinglants. Ils gouvernèrent avec le concept du complot. Ils s'en servirent pour décimer l'élite de la nation et pour réduire les populations au silence et à la misère. Figés dans leur passé, ils veulent transformer une déplorable affaire civile en une question politique qui renvoie à leur pratiques politiques criminelles.

L'AVCB, dénonce le sinistre amalgame auquel s'est livrée la famille de Sékou Touré pour noyauter le cas judiciaire et chercher à se disculper des crimes imprescriptibles qu'ils ont commis.

L'AVCB note que le fils de Sékou Touré a bénéficié d'une justice qui l'a traité comme doit l'être tout individu. Il n'aura pas été soumis ni à des tortures, ni à des diètes noires ni à des aveux extorqués après tortures, comme le furent les victimes du régime de Sékou Touré dont Mohamed Touré continue à vanter les mérites. Mohamed Touré a été reconnu coupable par un jury. Il a reçu ses sentences dans des normes juridiques acceptées et standards que le régime du PDG a systématiquement violées dans notre nation.

Peu avant son arrestation Mohamed Touré disait que son père n'avait jamais détourné des biens de l'état. Mais en même temps, il avait intenté un procès pour s'appropriier du domaine de la Bellevue qu'il dit appartenir à son père. La propriété en question fut considérée comme une résidence présidentielle secondaire. Elle accueillait aussi de hôtes officiels. Les additions à la villa furent financées par des fonds publics, lors de l'organisation du sommet de l'OUA qui n'eut pas lieu du fait de la mort du dictateur. La réclamation de Mohamed Touré avait outré l'opinion guinéenne. Elle a réveillé des sentiments amers des années de la répression sanglante. En effet, pendant les 26 ans de règne de son père, les biens de victimes furent saisis manu-militari. Certains furent volés par des membres de la famille de Mohamed Touré (notamment Siaka Touré et Ismaël Touré). Malgré des appels répétés des organisations des victimes et de leurs familles, beaucoup de ses biens n'ont jamais été rendus aux propriétaires.

En réalité, en dépit de sa logomachie pro-africaine, le régime de Sékou Touré ne fut en rien un régime progressiste. C'était, en plus de la répression sanglante, un régime de spoliations économiques.

L'enquête du FBI a révélé que Mohamed Touré a acquis une villa pour environ 400 000 (quatre cent mille dollars) et qu'il avait un revenu de 200 000 (deux cent mille dollars) par an venant d'un pays étranger. Selon le FBI ni lui ni son épouse ne sont pas connus pour avoir des occupations économiques stables qui justifieraient ce revenu. La révélation sur ce revenu valide des présomptions sur le pillage auquel la famille Touré s'est livrée, en dirigeant d'une main de fer un pays doté de ressources minières importantes. Par exemple dans son *livre*, « **A qui appartient le Maroc ?** », **Moumen Diouri souligne que** la famille de Sékou Touré plaça des revenus miniers dans son pays. André Lewin aussi donne des indications sur les vols famineux de la famille de Sékou Touré. Le mythe de la probité matérielle de Sekou Touré n'est en fait qu'une escroquerie morale de grande envergure pour masquer des crimes ignominieux commis contre notre nation.

Il est impératif que les guinéens soucieux de progrès se mobilisent pour collecter les données, mêmes fragmentaires, pour démasquer la spoliation à laquelle la Guinée fut soumise sous le règne de Sékou Touré. Ce combat est essentiel pour sortir la nation de la faillite dans laquelle elle fut plongée par la clique de malfaiteurs qui la dirigèrent pendant les 26 années de règne de

Sékou Touré. Ce combat, l'AVCB le fait sien. Elle fait appel à la participation de toutes les composantes de la société civile et politique de la nation pour le mener à termes.

Le Bureau de l'AVCB

Sent: Friday, October 25, 2019 10:52

Subject: BRIEFING NOTES - (1) Protests and unrest around the world (2) Bolivia (3) Iraq (4) Chile (5) Guinea (6) Lebanon

Spokesperson for the UN High Commissioner for Human Rights: Ravina Shamdasani

Location: Geneva

Date: 25 October 2019

Subject:

- (1) Protests and unrest around the world
- (2) Bolivia
- (3) Iraq
- (4) Chile
- (5) Guinea
- (6) Lebanon

5) Guinea

Our Office in Guinea has been following the protests that began in the country on 14 October and has engaged with the authorities, including on reports that at least nine people died and dozens more were injured during last week's protests, and that security forces have failed to comply with international norms and standards on the use of force when policing demonstrations. The Office has also followed the cases of leaders of the Front National pour la Defense de la Constitution (FNDC) who were arrested on 12 October in connection with the protest.

We are encouraged by the Government's announcement of an investigation into killings and allegations of excessive use of force and call on them to ensure that investigations are prompt, thorough, impartial and conducted with a view to bring justice to the victims of human rights violations and abuses.

We are also concerned about the large number of detentions and call for the immediate release of all those detained for the exercise of their rights to freedom of peaceful assembly and expression. We remind authorities that no one should be convicted for the exercise of their right to promote inclusive participation in public affairs and to freedom of expression.

Yesterday's mass protest in Conakry was reported to have taken place peacefully without any resort to the use of force by the authorities. We call on the Government to enable an inclusive and meaningful dialogue, to ensure that the right to political participation, freedom of peaceful assembly and expression are fully respected and protected. We also call on all Guineans to claim their rights without resort to violence.

Our office in Guinea will continue its engagement with the authorities, political leaders and civil society organizations to assist in preventing and addressing contentious issues through a human rights-based approach.